

Le bulletin de janvier/février 2022



Pour nous écrire : <mailto:bulletin@aadmie.org>

Public !

Nous avons décidé de rendre publics nos bulletins d'information.

Celui que vous êtes en train de lire, ceux que vous avez reçus à un rythme plus ou moins mensuel depuis plus d'un an, tous seront désormais disponibles sur le site www.aadmie.org (Menu INFOS – sous menu Bulletins).

Des CA ouverts (Conseils d'Administration)

Plein.e.s d'optimisme en ce début de nouvelle année, nous essayons de renouer avec la tradition des CA ouverts à toutes et tous. Le dernier s'est tenu en janvier à la MPP et il faisait bien froid. Les lieux et dates sont annoncées sur le calendrier du site mais nous avons misé sur la régularité : ce sera en principe chaque quatrième lundi du mois.

On commencera à **18h30** pour celles et ceux qui travaillent et on finira à 20h00 au plus tard.

Le prochain CA aura lieu le 28 février, dans une salle chauffée : la [grande salle de la MJC Rives de Charentes](#), 5, quai du halage à Angoulême (quartier St Cybard).

CA du 24 janvier

Parmi les décisions prises lors du CA du 24 janvier : demander des subventions aux mairies charentaises en général, et à celles du Grand Angoulême en particulier. Nos finances ne sont pas dans un état alarmant mais nos activités ont un coût. Un texte a été écrit pour « cadrer » ces demandes et ne pas risquer de sacrifier notre indépendance.

Reste que c'est du travail : une ou deux bonnes volontés seraient les bienvenues pour épauler le CA sur ce plan.

Familles solidaires : pari gagné !

Depuis plus d'un an, nous lançons des appels, pour trouver de nouvelles familles solidaires susceptibles d'accueillir ponctuellement un ou plusieurs jeunes.

La situation a été à certains moments extrêmement tendue au point que nous avons adressé à la Préfète de Charente un appel solennel en décembre 2020. Nous lui expliquions que la conjonction des vacances de fin d'année et du Covid allait rendre impossible l'hébergement de tous les jeunes. Nous lui demandions d'assumer ses responsabilités pour éviter que des jeunes ne se retrouvent à la rue. Nous invoquions non seulement les raisons humanitaires mais aussi les motifs sanitaires. Cet appel était resté sans réponse et le fait qu'il ait été relayé par la presse n'y avait rien changé. Fort heureusement, la solidarité a joué et tous les jeunes ont pu être hébergés.

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que les fêtes de fin d'année ont été bien plus paisibles en 2021 et que tous les jeunes ont été logés sans souci. La raison en est que près d'une dizaine de nouvelles familles ont rejoint le réseau. Certaines à la suite d'une publicité passée dans le magazine *Sortir* (cf le bulletin de décembre), d'autres à la suite d'articles sur nous dans *La Charente Libre* et sur *FR3*.

C'est une victoire de la solidarité et une victoire pratique. Les bénévoles de la commission « hébergement » vont pouvoir fonctionner avec moins de stress et bénéficier d'une plus grande sécurité pour loger les jeunes.

Heureusement, car de son côté l'ASE ne semble pas disposée à changer de politique et continue à mettre les MIE à la rue.

Familles solidaires - suite

Le 29 janvier a eu lieu une rencontre des nouvelles familles qui le pouvaient avec les plus anciennes. Nous en avons profité pour prendre cette petite « photo de familles » et une journaliste de *La Charente Libre* a fait un papier sur l'évènement.

De l'ensemble, il ressortait beaucoup de chaleur humaine, beaucoup de sentiment de solidarité.

Toutes les familles ont exprimé le bonheur de la rencontre – succédant parfois aux doutes et aux réticences. Plusieurs jeunes se sont également exprimé.e.s en termes émouvants.

Les familles les plus anciennes ont un peu mis en garde sur les inévitables difficultés à venir mais on était « sur un petit nuage ». Un bon bol d'air frais dans cette période où le refus de l'étranger tient lieu de carte de visite pour nombre de politiques.



Les deux principales animatrices de la commission hébergement ont été très sensibles aux nombreux remerciements sur leur engagement et leur accompagnement bienveillants.

« Sur un petit nuage » on vous dit !

Juridique

Trois audiences ont eu lieu en janvier avec Mme Guillard, nouvelle juge des enfants qui remplace M Fravette. L'une des trois a malheureusement été reportée du fait de l'absence de traducteur. Foyсал ayant bientôt 18 ans il en a été la victime directe.

En revanche, Abdel et Shipon ont été déclarés mineurs (ou vont l'être : nous n'avons pas encore le document officiel). Comme à chaque fois, c'est un grand soulagement et un grand bonheur pour eux et pour nous.

Impôts

Si vous avez cotisé en 2021, ou fait un don à l'AADMIE, ou encore si vous avez fait des dépenses que vous comptez déclarer comme dons à l'AADMIE, vous allez recevoir ce mois-ci une attestation que vous pourrez garder et produire en cas de réclamation par les autorités fiscales.

Si vous ne recevez pas ce document, s'il comporte une erreur, si vous avez oublié de déclarer vos dons ou pour tout autre problème, n'hésitez pas à nous écrire à finances@aadmie.org.

Et pour les distrait.e.s, un rappel sera fait dans le prochain bulletin.

Conseil Départemental

Les pratiques de l'ASE – on le voit - ne changent pas.

Pour autant nous restons en contact régulier avec les nouveaux élus du Conseil Départemental et en particulier Mme Vinet, 4^{ème} vice-présidente, chargée de l'enfance et des familles. Donc de l'ASE. Nous l'avons encore rencontrée en janvier et lui avons rappelé nos revendications.

Nous souhaitons que les évaluations de minorité des jeunes ne se fassent pas « à charge ». Les entretiens doivent au contraire être envisagés comme des moments de reconstruction. Nous voulons, après des voyages souvent longs et traumatisants, qu'on leur laisse le temps de se poser et que le doute leur profite. C'est d'ailleurs ce que prévoient les textes.

Nous demandons également que l'ASE garde les jeunes évalués majeurs mais qui contestent cette évaluation. Tant que la justice n'a pas tranché, il y a doute et les jeunes doivent être protégés.

Sur ce dernier point, Mme Vinet nous dit qu'il est en discussion.

Sorties d'ASE

Nous comptons 4 sorties d'ASE en janvier (4 également en décembre et 4 en novembre).

Nous parlons de jeunes que nous avons pu rencontrer, parfois loger, accompagner quelques jours.

Il y en a probablement d'autres que nous n'avons jamais vus.

Sur ces 12 jeunes, 5 sont originaire du Bangladesh, deux du Pakistan ou d'Afghanistan, 4 de Guinée et un de Côte d'Ivoire.

L'arrivée de ces jeunes qui ne parlent absolument pas français nous met naturellement devant des difficultés inédites.

4 jeunes ont moins de 16 ans, les 8 autres ont 16 ou 17 ans.

5 des 12 ont quitté Angoulême, tous non francophones.

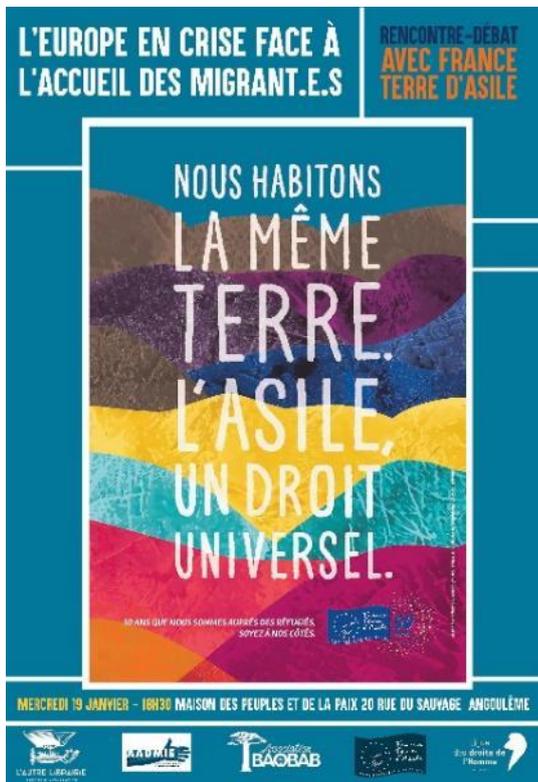
France terre d'asile

L'association *France terre d'asile* fête cette année ses cinquante années d'existence au service des migrants et plus particulièrement des demandeurs d'asile et réfugiés. À cette occasion FTDA a édité aux *Éditions du Cherche Midi* un livre retraçant son implication dans la défense des droits des migrants et son engagement dans l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement des demandeurs d'asile au travers des différentes vagues de migration que notre pays a connu pendant les cinquante dernières années.



En partenariat avec la librairie associative « L'autre librairie » (18, rue de Beaulieu à Angoulême), FTDA, Baobab et la Ligue des Droits de l'Homme, nous avons organisé une rencontre à la MPP. Une bonne trentaine de personnes y a participé.

Ce fût l'occasion pour nombre d'entre nous de découvrir cette association nationale par le biais de l'un de ses administrateurs venu tout exprès mais aussi de la responsable en Charente des CADA (Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile) gérés par FTDA.



L'échange a porté sur la question de l'asile naturellement mais aussi des migrations et des migrant.e.s en général.

De nombreuses informations ont été données, et notamment de nombreux chiffres. L'idée a d'ailleurs germé par la suite de produire un jeu sous forme de Quizz.

Si cette idée voit le jour, nous pourrions peut-être l'utiliser pour lancer des animations de rue quand viendra le printemps.

Renouvellement des adhésions, dons, finances

Vous voulez renouveler votre adhésion en 2022 ou vous voulez faire un don ? Des bulletins sont disponibles au téléchargement sur le site (menu DOCUMENTS UTILES, rubrique « Vie de l'association »). Attention, l'AG de novembre a voté le passage de la cotisation à 20€ au lieu de 16€

Le CA : Isabelle Claire, Sylvie Delaruelle, Karen Dubois, Geneviève Noël, Valérie Nouviale, Pascale Ronzoni, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Alain Varlet,

AADMIE - RESF16 www.aadmie.org
 (Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)
 20, rue du sauvage 16000 Angoulême
 07 51 20 93 05 - <mailto:aadmie.resf16@gmail.com>